

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUVEN
DU 27 FEVRIER 2017 A 20H30

Réunion présidée par : RIVIERE Christian, Maire.

Présents : ARZUR Yvon, CASELLINO Mona, DEL NERO David, GARNIER Pascal, GOULARD Lénaïg, GOURVES Muriel, LAGADIC Nancy, LE DREFF Christophe, LE GOFF Romain, LOPEZ José, MAGOT Monique, MALARDE-AUBERTINY Sandrine, MARTIN Corinne, MONTOYA Jocelyne, QUEMERE Denis, ROUE Christian, SIMON Mikaël.

Absente excusée : LE MAOUT Delphine.

Procuration : de HINAF Mariem à GARNIER Pascal et de RIVIERE Bruno à CASELLINO Mona.

Secrétaire de séance : DEL NERO David.

Avant de débiter la séance, M. RIVIERE souhaite la bienvenue aux conseillers dans la nouvelle salle du Conseil, qui vient d'être terminée. M. COSSEC, architecte, a été convié afin d'observer l'acoustique de la salle dans des conditions d'utilisation réelles.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 JANVIER 2017

La question relative à l'élection d'un nouvel adjoint a été modifiée, à la demande de M. LE DREFF. En effet, la phrase « un débat a lieu : Mme HINAF regrette qu'il n'y ait pas eu de discussion et de délai de réflexion au préalable » a été complétée comme suit « au sein de la commission Communication ».

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, avec cette modification.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2017

M. le Maire présente les orientations budgétaires pour 2017.

« Pour monter notre budget communal, nous devons tenir compte du contexte national, voire international. Nous savons qu'en 2017, la croissance économique sera faible avec de nombreuses inquiétudes : instabilité dans les pays arabes, Brexit, présidence américaine et élections présidentielles et législatives en France. Cela implique de grandes incertitudes budgétaires pour l'avenir.

2016 a été la 3^e année de baisse cumulée de notre DGF dans le cadre du redressement des finances publiques : 13 000 € en 2014, 33 000 € en 2015, 33 000 € en 2016 ; soit plus de 80 000 € de moins en 2016 qu'en 2013.

Cette année, suite à un combat de l'AMF, la baisse sera moins importante que prévu, mais estimée à 20 000 €, soit un total de 100 000 € de moins en 2017, auquel nous devons ajouter le FPIC (25% soit 22 000 €) et ce que nous versons à la commune de Fouesnant pour l'étude des permis d'urbanisme (environ 13 000 €/ an).

En 2015 et 2016 nous avons voté des augmentations des taux de nos impôts locaux TH et TFB.

Cette année, je propose une stabilité, donc la masse de rentrées fiscales n'augmentera pas beaucoup en 2017 ; je l'estime à 2% avec l'augmentation des bases fixée par l'Etat (+0.5%) et l'augmentation du nombre de maisons taxées.

Nous allons passer en revue nos dépenses et recettes prévisionnelles pour 2017, en comparaison avec 2016.»

M. le Maire communique aux conseillers différents documents reprenant les chapitres du budget 2016 et leur prévision pour 2017, ainsi que les investissements à réaliser.

FONCTIONNEMENT DEPENSES	2016	2017	DIFFERENCE
CHARGES A CARACTERE GENERAL	380 000	400 000	20 000
CHARGES DE PERSONNEL	800 000	830 000	30 000
ATTENUATION DE PRODUITS	17 000	22 000	5 000
CHARGES DE GESTION COURANTE (INDEMNITES)	80 000	80 000	-
CHARGES FINANCIERES	70 000	80 000	10 000
TOTAL CHARGES REELLES	1 347 000	1 412 000	65 000

FONCTIONNEMENT RECETTES	2016	2017	
Atténuation de produits	53 000	53 000	
Produits de service	195 000	200 000	5 000
Impôts et taxes	1 100 000	1 122 000	22 000
Dotations	380 000	360 000	20 000
Revenus des immeubles	9 000	25 000	16 000
Produits exceptionnels	7 000	7 000	
TOTAL RECETTES REELLES	1 744 000	1 767 000	23 000

INVESTISSEMENT DEPENSES 2017			
	2016		2017
Immob incorporelles	23 000	Immob incorporelles	25 000
Immob corporelles	62 000	Columbarium	7 000
en cours		Bâtiment JONCOUR achat	35 000
21 23	922 000	Démolition "	20 000
		Plantations	1 500
		Informatique	15 000
		Mobilier mairie	5 000
		Ecole	5 000
		Balayeuse	70 000
		Restes à réaliser ecole	150 000
		Restes à réaliser mairie	360 000
		Réseau gaz	63 000
		France Télécom Hent Ar bleizi	75 000
		France Télécom Allée Vibert	
		France Télécom Bellevue	
		Fin Allée Vibert	12 500
		Eaux pluviales Hent Ar bleizi	10 000
		Marquage sol	10 000
		Panneau	5 000
		Travaux Voirie	100 000
Emprunt remboursement capital	153 000		187 000

INVESTISSEMENTS RECETTES		2016		2017
SUBVENTION INVESTISSEMENT	Ecole	120 000	Ecole	25 000
	Voirie	6 500	Mairie FSIL	77 000
	Participation voirie	1 500	Espaceil	30 000
			Voirie et Réseaux	2 000
		141 000		135 000
EMPRUNT		1 000 000		0
DOTATIONS	FCTVA	54 000		145 000
	Taxe d'aménagement	37 000		45 000
	Excédent Financement	360 000		380 000
		1 590 000		705 000

INVESTISSEMENTS DEPENSES REELLES			
		2016	2017
TOTAL DEPENSES REELLES		1 160 000	1 156 000
RECETTES		430 000	451 000
REPORT		147 000	
	DISPO	577 000	Financé par le report
		Restera	120 000

M. SIMON informe qu'il est nécessaire de renouveler le parc informatique vieillissant du groupe scolaire. Il propose en 2017 d'acquérir 1 ordinateur pour chaque classe (7 : un pour chaque enseignant), 2 PC pour les bureaux des directrices, et 7 PC pour les élèves (qui seront complétés par 7 autres en 2018).

A la mairie, l'un des ordinateurs de l'accueil, obsolète, doit être remplacé, ainsi qu'un écran et les sauvegardes du serveur.

Le budget total s'élèverait à environ 15 000 €.

Une convention de mise à disposition sera signée entre la mairie et les enseignants, afin de cadrer l'utilisation du matériel de la commune et tenter de limiter les vols récurrents qui se produisent à l'école, dans des classes pourtant fermées.

M. LE GOFF communique les prévisions des travaux de voirie, dont les chiffrages sont attendus sur les secteurs de Ménez Bras, Roscoler, Lesquidic... pour une enveloppe de 100 000 €.

L'Assemblée prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2017.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire rend compte des démarches de recrutement d'un responsable espaces verts, qui vont aboutir à la signature d'un emploi aidé (CAE), la personne retenue étant éligible.

M. ARZUR souhaite préciser qu'à la suite des opérations de démolition de la résidence Ti Skol, ce sont des logements à loyer modéré qui seront construits par l'OPAC. Il a entendu certains commentaires et craintes dus au terme « logements sociaux » employé de façon négative.

Il commente les images de la programmation des Jeudis du Parc projetées par Mme GOULARD ; cette programmation figure sur le site internet de la commune.

Enfin, il précise qu'une « boîte à livres » sera prochainement installée dans le parc de la mairie, afin de proposer des livres en lecture gratuite aux Pleuvennois.

M. le Maire rappelle que la présence aux bureaux de vote est l'un des devoirs des conseillers municipaux ; les dates des élections en 2017 sont les 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h50.

Le compte-rendu de la séance a été affiché en mairie le 6 mars 2017.

Le Maire,

Christian RIVIERE.

